



Le Carrousel ASPYC 56 – Lohéac – Vendredi 22 Mai 2020 Qu'est-ce que c'est ?

Vous avez une Corvette de 1958, essayez une R8 Gordini de 1968.

Vous avez une R8 Gordini, montez dans une Corvette de 400 chevaux des années 2000, dans une berlinette Alpine des seventies, ou dans une Ferrari intemporelle.

Vous possédez une MGB, découvrez une DS 19 des années 60 ou une Porsche des années 80-90.

Le Carrousel d'ASPYC 56, c'est ça ! Une rencontre entre possesseurs d'anciennes ou de sportives.

Par-delà les générations, les âges, les styles, le Carrousel sera aussi et surtout l'occasion de mieux nous connaître, aussi bien entre clubs bretons qu'entre particuliers.

Vous pourrez essayer toutes les merveilles présentes et partager votre voiture avec d'autres amoureux de belles mécaniques. Ici, pas question de performance, vous tournerez à votre rythme et ne passerez le volant que si vous le souhaitez. Le circuit est là pour nous permettre de rouler en toute sécurité.

Accès open au circuit sur le principe : une sorte, une entre. Maxi 10 voitures en piste.

Le but : rapprocher les collectionneurs ou les amateurs de toutes les générations.

Journée accessible à toutes les voitures sportives.

Vendredi 22 Mai 2020 de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Tarif : 110 € pour les membres d'ASPYC 56.

Sinon, 120 € la journée de circuit, petit déjeuner et déjeuner buffet froid inclus. Repas suppl. : 15 €.

Participants : base environ 45 voitures.

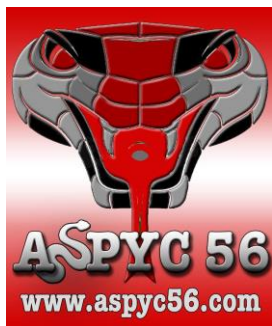
L'assurance normale de votre voiture comprend ce genre de manifestation non chronométrée sur circuit.

www.aspyc56.com

Contact : 07.74.71.91.80

Aspyc56@outlook.fr

***Ce document peut être renseigné en ligne avant de l'imprimer
pour y apporter les mentions manuscrites et les signatures***



ASPYC 56

www.aspyc56.com
aspyc56@outlook.fr

07 74 71 91 80 **A RENVOYER SVP**

Carrusel ASPYC 56 – vendredi 22 mai 2020

Circuit automobile de Lohéac - Formulaire d'inscription

Conducteur : (Obligatoire)

Nom Prénom
Adresse
CP Ville
Téléphone Mail
Permis de conduire B en cours de validité n°
Marque Modèle
Immat Année 1^{ère} immat
Cie assurance N° police

Accompagnant(s) (2 max) ou membre(s) ASPYC 56 sans véhicule pour la piste (obligatoire) :

Nom Prénom
Nom Prénom

Déclare

- Etre couvert par la police d'assurance dont le numéro figure ci-dessus pour les dommages causés aux tiers par mon véhicule (RC) dans le cadre d'une utilisation sur circuit fermé.
- Entreprendre des séances libres, non chronométrées, sous mon entière responsabilité, renonçant ainsi irrévocablement pour moi-même et tous mes ayants droits, à tout recours, à quelque titre que ce soit contre les propriétaires ou exploitants du site, les constructeurs, l'organisateur (ASPYC 56), les équipes de secours ainsi que les assureurs des personnes et sociétés précitées.
- Accepter le port **obligatoire** du casque et de la ceinture de sécurité.
- M'engager à respecter, en toutes circonstances, les injonctions des commissaires de piste.
- En cas de non-respect du règlement, le responsable pourra faire sortir ou interdire l'accès à la piste.
- Etre seul responsable de mon véhicule et d'éventuels passagers.
- Etre responsable des dégâts éventuels occasionnés par mon véhicule aux infrastructures et notamment aux rails de sécurité du circuit et m'engage à rembourser les frais ainsi occasionnés sur la base d'un devis établi par le circuit de Lohéac ou par ASPYC 56.

TOUT DÉSISTEMENT FAIT APRÈS LE 30 AVRIL 2020 NE DONNERA DROIT À AUCUN REMBOURSEMENT.

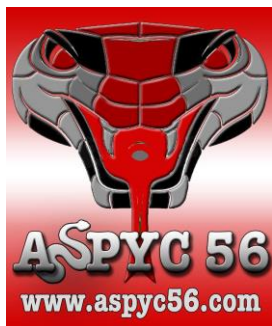
Signature (précédée de la mention manuscrite : "lu et approuvé")

Merci d'envoyer ce formulaire rempli à

Fait à Le

Patrick CONSTANTIN
Carrusel 2020
19 rue de la Bruyère
56890 SAINT-AVÉ

Signature



ASPYC 56

www.aspyc56.com
aspyc56@outlook.fr

07 74 71 91 80 **A RENVoyer SVP**

Carrousel ASPYC 56 – vendredi 22 mai 2020 Circuit automobile de Lohéac - TARIF

Journée de circuit, Adhérent ASPYC 56 : 110 € :
(Tours de piste, petit déjeuner, repas)

Journée de circuit non adhérent ASPYC 56 : 120 € :
(Tours de piste, petit déjeuner, repas)

Accompagnant(s) ou membre(s) ASPYC 56 sans véhicule pour la piste :
(Petit déjeuner, repas)

Nombre de personne : x :

Accompagnant(s) ou membre(s) ASPYC 56 sans véhicule pour la piste
ne souhaitant pas le repas du traiteur

Nombre de personnes : : Gratuit

Total :

Règlement :

par chèque bancaire à l'ordre d'ASPYC 56

par virement bancaire en précisant "Carrousel 2020"

Iban : FR76 1558 9569 8707 0172 8084 091

Ce tarif donne droit à :

- un buffet le matin comprenant café, thé, jus d'orange, viennoiseries.

Le petit déjeuner mis à disposition est réservé aux conducteurs, leurs accompagnateurs et personnes d'ASPYC 56 ayant réglé.

- A midi, un repas-buffet froid sera proposé par un traiteur mandaté par ASPYC 56.

Des repas seront proposés pour 15 € par personne, dans la limite des ressources du traiteur.

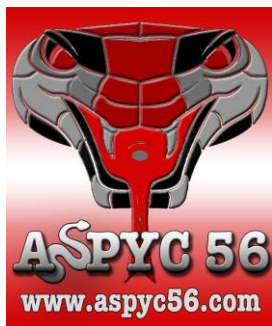
Signature (précédée de la mention manuscrite : "lu et approuvé, bon pour accord")

Merci d'envoyer ce formulaire rempli à

Fait à Le

Patrick CONSTANTIN
Carrousel 2020
19 rue de la Bruyère
56890 SAINT-AVÉ

Signature



ASPYC 56

www.aspyc56.com
aspyc56@outlook.fr

07 74 71 91 80 **A RENVoyer SVP**

Carrousel 2020 Règlement - Circuit de Lohéac – vendredi 22 mai 2020

- L'accès au site le jour de la sortie est réservé :

Véhicule :

- Présenter le badge Concurrent qui vous sera délivrer par mail après validation de votre inscription

Personne sans véhicule sur la piste :

- Être sur la liste des inscrits (conducteur et accompagnant)
 - Donner le nom d'un pilote
- En dehors des horaires indiqués par ASPYC 56, les grilles seront fermées, sauf nécessité.
 - Le briefing du matin est **OBLIGATOIRE** pour tous les conducteurs.
 - **Le port du casque**, pour tous les occupants d'un véhicule en piste, est **OBLIGATOIRE**.
 - Chaque conducteur s'engage à respecter les injonctions des responsables de piste/commissaires mis en place par l'organisateur.
 - Le drapeau jaune annonce un danger et impose à tout véhicule roulant sur la piste de réduire sa vitesse et de ne pas dépasser.
 - Le drapeau rouge impose à tout véhicule roulant sur la piste de terminer son tour à allure modérée et de rejoindre les stands immédiatement.
 - Le drapeau noir impose au véhicule auquel il est présenté de rentrer immédiatement aux stands.
 - Chaque véhicule accédant à la piste devra activer ses feux de détresse pendant son tour de chauffe, ainsi que pendant son tour de refroidissement, ou en cas d'anomalie (si présents sur la voiture).
 - Les locaux mis à la disposition des participants devront être maintenus propres et en bon état.
 - Seules les personnes désignées par ASPYC 56 auront autorité le jour de la sortie.
 - Les conducteurs et leur passager certifient être médicalement aptes à la pratique du sport automobile.
 - Les normes de bruit sur la piste sont de 100 db. Merci de les respecter.

Je m'engage à respecter le règlement lors de la sortie pour laquelle je m'inscris

Les 3 pages de ce formulaire, remplies, doivent impérativement nous être retournées avant le 30 avril.

En cas de non-respect, l'accès à la piste pourra être refusé par les organisateurs.

Merci de votre compréhension.

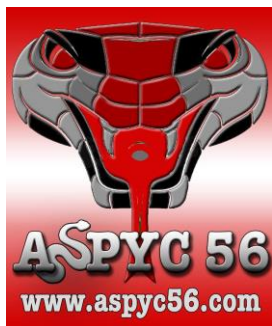
Signature (précédée de la mention manuscrite : "lu et approuvé, bon pour accord")

Merci d'envoyer ce formulaire rempli à

Fait à _____ Le _____

Patrick CONSTANTIN
Carrousel 2020
19 rue de la Bruyère
56890 SAINT-AVÉ

Signature _____



ASPYC 56

www.aspyc56.com
aspyc56@outlook.fr

07 74 71 91 80 **A RENVOYER SVP**

RÈGLEMENT À RESPECTER "Carrousel ASPYC 56" - Lohéac, vendredi 22 mai 2020

Je soussigné(e) _____
Adresse _____
e-mail _____
Marque/modèle/année du véhicule _____
Immatriculation _____
Assurance _____
Permis de conduire B en cours de validité N° _____

Accueil à partir de 8h15 à l'entrée du site
Briefing des pilotes, **obligatoire** à partir de 8h30
Sessions de roulage de 9H00 à 12H30 et de 14H00 à 18H00. Départ du site vers 18H30 au plus tard.

Le niveau sonore maxi autorisé est de 100 db, merci de respecter ces normes.

Toutes les voitures devront avoir une assurance en règle, et elles devront être en bon état.

Pour assurer la sécurité, nous n'autoriserons que 2 personnes maximum par véhicule.
Le nombre de voitures en roulage simultané sur la piste sera limité à 10.

Nous disposerons du site complet. C'est-à-dire la piste et toutes les infrastructures environnantes (parkings, paddocks, salle de réception, toilettes). Le respect des lieux sera donc de rigueur.

Casque obligatoire, en bon état et adapté. Extincteur en état de marche fixé à bord de la voiture.

Les personnes ayant toute autorité sur cette journée seront :

- Michel PENEL, organisateur de la journée, Président d'ASPYC 56.
- Le Directeur de piste et ses commissaires.

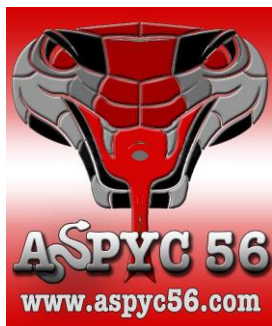
Ces personnes seront secondées par des commissaires bénévoles membres d'ASPYC 56.

Elles auront la décision finale sur l'organisation de la journée et seront les seules habilitées à exclure un conducteur en cas de non-respect des règles et du code de bonne conduite sur circuit.

Merci d'envoyer ce formulaire rempli à _____ Signature (précédée de la mention manuscrite : "lu et approuvé, bon pour accord")
Fait à _____ Le _____

Patrick CONSTANTIN
Carrousel 2020
19 rue de la Bruyère
56890 SAINT-AVÉ

Signature _____



ASPYC 56

www.aspyc56.com
aspyc56@outlook.fr

07 74 71 91 80 **A RENVoyer SVP**

Toute question ou réclamation devra être faite à l'une de ces personnes. Que ce soit pour signaler un comportement dangereux ou le manque de fair-play d'un participant.

Le Carrousel 2020 est ouvert à tous, membre ou pas d'ASPYC 56 et à toutes les voitures sportives.

La liste des inscriptions sera tenue par ASPYC 56 et sera communiquée par mail aux participants, quelques jours avant la sortie.

Le nombre de places disponibles sera limité à environ 45 voitures.

Les premiers inscrits auront la priorité et un mail de confirmation leur sera envoyé.

ASPYC 56 se réserve le droit de refuser l'inscription d'un participant.

L'annulation d'un engagement pourra se faire jusqu'au 30 avril 2020 au soir.

Les droits seront remboursés moins 20 € de frais de gestion.

Au-delà de cette date, tout désistement entraînera la perte totale des droits d'inscription.

En fonction de ces désistements, les inscrits en liste d'attente pourront participer à la journée.

Nous demandons à tous les conducteurs et personnes présents un comportement irréprochable.

Dans cette optique, il nous semble important de limiter le nombre de spectateurs sur le site.

Un à deux accompagnants par conducteur afin de ne pas encombrer les stands.

Ceci pour la sécurité de tous.

La présence d'animaux domestiques dans l'enceinte du circuit est interdite et les enfants mineurs seront sous l'entière responsabilité de leurs parents.

Merci de votre compréhension, bonne journée et en piste.

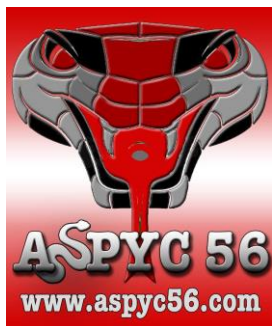
Signature (précédée de la mention manuscrite : "lu et approuvé, bon pour accord")

Merci d'envoyer ce formulaire rempli à

Fait à Le

Patrick CONSTANTIN
Carrousel 2020
19 rue de la Bruyère
56890 SAINT-AVÉ

Signature



ASPYC 56

www.aspyc56.com
aspyc56@outlook.fr

07 74 71 91 80 **A RENVoyer SVP**

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ "CARROUSEL 2020-ASPYC 56" - Lohéac, vendredi 22 Mai 2020

Je soussigné(e) _____

Adresse _____

e-mail _____

Marque/modèle/année du véhicule _____

Immatriculation _____ Assurance _____

Déclare, par la présente, être conscient des risques que peut entraîner ma participation à la journée sur le circuit automobile fermé de Lohéac, même si toute notion de compétition est exclue.

Je dégage en conséquence, soit comme conducteur, soit comme passager, soit comme spectateur, l'Association ASPYC 56 de toute responsabilité en cas d'accident de quelque nature qu'il soit, et renonce à tout recours ou poursuite à l'encontre d'ASPYC 56. Ceci est valable sur le circuit, comme aux abords de celui-ci ainsi que pendant le trajet depuis ou vers mon domicile.

Les dispositions qui précèdent valent, que le véhicule utilisé soit conduit par moi-même ou par toute autre personne, véhicule dont je garantis le parfait état technique (moteur, pneus, freins, direction, suspensions, niveaux des fluides).

Je reconnais avoir pris connaissance des consignes de sécurité liées à la pratique de la conduite sur circuit et accepte de m'y conformer (respect des drapeaux et des ordres donnés par les commissaires de piste ou par les organisateurs). La présence d'un extincteur à bord est obligatoire ainsi que le port de la ceinture. Le port du casque est obligatoire.

Pour la sécurité de tous, je m'engage à garder ma trajectoire sur le circuit. C'est la voiture voulant dépasser qui sortira de la trajectoire.

En cas de dégradations provoquées aux infrastructures du circuit (rails de sécurité, grillages, extincteurs ou dispersants), j'en assumerai les frais financiers correspondants.

Je déclare avoir fait le nécessaire auprès de mon assureur, tant en ce qui concerne la couverture "Dommages" de mon véhicule, que de ma propre responsabilité civile de conducteur dans le cadre du "Carrousel 2020" et avoir un état de santé compatible avec la pratique du sport automobile.

Je déclare avoir un permis de conduire B en cours de validité N° _____

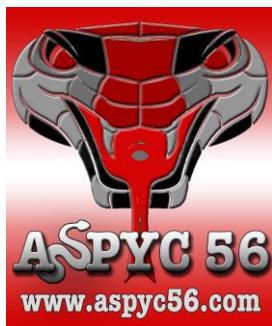
Signature (précédée de la mention manuscrite : "lu et approuvé, bon pour accord")

Merci d'envoyer ce formulaire rempli à

Fait à _____ Le _____

Patrick CONSTANTIN
Carrousel 2020
19 rue de la Bruyère
56890 SAINT-AVÉ

Signature _____



ASPYC 56

www.aspyc56.com
aspyc56@outlook.fr

07 74 71 91 80 **A RENVoyer SVP**

MANOIR DE L'AUTOMOBILE - ABANDON DE RECOURS CARROUSEL 2020 – ASPYC 56

SUITE A DE NOMBREUSES PLAINTES DE RIVERAINS, A CE JOUR, NOUS SOMMES TENUS DE RESPECTER LES NORMES DE BRUIT

Je soussigné(e) _____

Domicilié(e) _____

Date de location du circuit **22 Mai 2020**

VÉHICULE Marque _____

Type _____

N° d'immatriculation _____

Cie d'assurance : _____

N° contrat _____

Échéance _____

L'utilisateur est garanti par le n° de contrat ci-dessus pour les dommages causés aux tiers par son véhicule.

Déclare par la présente entreprendre des séances de tours libres, entraînements, sous son entière responsabilité, à ses risques et périls, renonçant ainsi irrévocablement pour lui-même et tous ses ayants droits, à tout recours, à quelque titre que ce soit contre les propriétaires ou exploitants du site, les constructeurs, les organisateurs, les équipes de secours ainsi que les assureurs des personnes et sociétés précitées.

Un contrat d'assurance a été néanmoins contracté par le Manoir de l'Automobile avec AXA assurances. Il s'agit d'une *individuelle accident* pour le conducteur du véhicule évoluant sur le circuit du Manoir de l'Automobile.

Le présent contrat a pour objet de garantir les indemnités fixés ci-après en cas d'accident corporel dont seraient victimes les conducteurs de véhicules circulant exclusivement sur le circuit auto jouxtant le Manoir de l'Automobile, si celui-ci ou l'organisation mise en place, est en cause.

Montant de la garantie :

1. Décès par accident : 15 244.90 € payables aux ayants-droits
2. Invalidité permanente totale ou partielle par accident : 30 489.80 €
3. Frais de soins à concurrence de 1 524.49 €

Ne sont pas garantis par ce contrat les accidents survenus lorsque le conducteur de véhicule n'a pas l'âge ou n'est pas titulaire des certificats en s'engage à respecter en toutes circonstances les feux de signalisation ou les injonctions des commissaires de piste préposés, chargés de mission, mis en place par l'organisateur de la rencontre. En cas de non-respect du règlement ou de la sécurité ou des horaires de la piste, le responsable sur le site peut faire sortir et interdire l'accès à la piste.

Accepte le port de casque, de la ceinture de sécurité et le règlement intérieur du circuit. Reconnaît être seul responsable de son véhicule et s'engage à ne pas prêter son véhicule à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé un contrat identique. Déclare prendre d'éventuels passagers à ses risques et périls et sous son entière responsabilité.

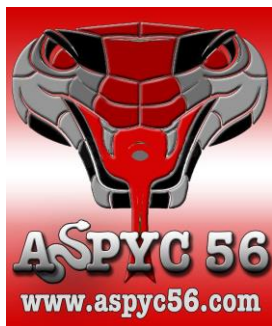
Déclare être responsable des dégâts éventuels qu'il occasionnerait avec son véhicule aux infrastructures et notamment aux rails de sécurité du circuit et s'engage à rembourser les frais ainsi occasionnés sur la base du devis établi par le Manoir de l'Automobile.

Merci d'envoyer ce formulaire rempli à

Patrick CONSTANTIN
Carrousel 2020
19 rue de la Bruyère
56890 SAINT-AVÈ

Fait à **Lohéac** à Le **22 Mai 2020**

Signature _____



ASPYC 56

www.aspyc56.com
aspyc56@outlook.fr

07 74 71 91 80 **A RENVoyer SVP**

AUTORISATION DE CAPTATION ET D'EXPLOITATION D'IMAGE "CARROUSEL 2020-ASPYC 56" - Lohéac, vendredi 22 Mai 2020

Je soussigné(e) _____ Né(e) le _____ à _____

Domicilié à _____

Autorise, au profit de ASPYC 56 et à titre purement gratuit :

- ✓ La prise de photographies (captation, fixation, enregistrement, numérisation) me représentant durant sur la piste le 22 Mai 2020
- ✓ La diffusion et la publication de ces photographies, sur tous supports, et notamment, sur le site Internet et page Facebook gérés par ASPYC 56
- ✓ L'utilisation à des fins publicitaires, illustratives, informatives de ces photographies tels que leur emploi aux fins de réalisation d'affiches, de brochures, etc...

J'accepte de concéder cette autorisation pour une durée minimale de cinq années tacitement et indéfiniment renouvelable par période de cinq ans. Je reconnais être informé(e) que si je souhaite mettre un terme à cette autorisation, il m'appartient d'adresser un courrier recommandé au club ASPYC 56 un mois avant la date anniversaire de chaque période. Cette date anniversaire est fixée au 22/05 de chaque période et début de la première période est fixé au 22/05/2020.

Signature (précédée de la mention manuscrite : "lu et approuvé, bon pour accord")

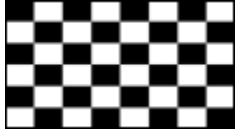
Merci d'envoyer ce formulaire rempli à

Fait à _____ Le _____

Patrick CONSTANTIN
Carrousel 2020
19 rue de la Bruyère
56890 SAINT-AVÉ

Signature _____

SIGNIFICATION DES COULEURS DES DRAPEAUX



DRAPEAU A DAMIER

Il signifie la fin des séances d'essais ou de qualifications ou de l'arrivée de la course.
Il est abattu devant chaque concurrent pour établir le classement final.



DRAPEAU BLEU

Il signifie :
- sur la piste : une voiture ayant un tour d'avance est sur le point de dépasser une voiture retardataire.
- en sortie des stands : une voiture est à l'approche sur la piste.
Il peut aussi être agité pour indiquer un avertissement à laisser passer sous peine d'une pénalité.



DRAPEAU JAUNE

Il signifie une zone de danger et une interdiction de dépasser.
- un drapeau agité : les pilotes doivent ralentir.
- deux drapeaux agités : les pilotes doivent significativement ralentir et se préparer à s'arrêter si nécessaire.
Il peut aussi être fixe pour indiquer durant quelques tours la présence d'une voiture stationnée sur le côté de la piste.



DRAPEAU VERT

Il signifie la fin de la zone de danger signalée par le drapeau jaune.
Les dépassements sont de nouveau autorisés.



DRAPEAU BLANC

Il indique la présence sur la piste d'un véhicule lent ou d'un véhicule d'intervention.
Les dépassements sont autorisés.



DRAPEAU ROUGE

Il signifie l'interruption (temporaire ou définitive) des essais ou de la course.
Les pilotes doivent regagner les stands ou la ligne de départ à vitesse réduite.
Les dépassements sont interdits.



DRAPEAU JAUNE A BANDES ROUGES

Il signifie un changement d'adhérence souvent dû à la présence d'huile ou d'eau sur la piste.



DRAPEAU NOIR AVEC UN ROND ORANGE

Il est accompagné de la présentation du numéro d'une voiture.
Il signifie un avertissement de problème mécanique dangereux sur la voiture du pilote concernée.
Celui-ci doit rentrer au plus vite à son stand pour la faire réparer.



DRAPEAU NOIR ET BLANC

Il est accompagné de la présentation du numéro d'une voiture.
Il donne un avertissement pour conduite antisportive.
Si le pilote se voit présenter un second drapeau noir et blanc, un drapeau noir sera présenté.



DRAPEAU NOIR

Il est accompagné de la présentation du numéro d'une voiture.
Il signifie la disqualification du pilote concerné.
Celui-ci doit s'arrêter à son stand.



PANNEAU "SC" (safety car)

Il est accompagné du drapeau jaune.
Il signifie que la voiture de sécurité est en piste suite à un danger immédiat, mais sans que les circonstances nécessitent cependant une suspension de la course. Son intervention permet de neutraliser la course pour laisser le temps aux commissaires de dégager la piste en sécurité.
Les pilotes doivent rouler à allure modérée et se placer en file derrière elle, sans se doubler.